

Planning de mes congés 2021



Le Syndicat SUD est à votre écoute...
Protéger la liberté d'expression



À la une

Pour SUD ELIOR Entreprises la subrogation reste une priorité, car cela permet aux salariés en arrêt de travail pour maladie, maladie professionnelle, ou en congé maternité, congé paternité etc. d'obtenir le maintien de son salaire pendant son arrêt de travail.

Augmentation Générale au 1 ^{er} octobre 2020 1,2%	Minimum 1%	Révision salariale supplémentaire pour certains emplois (Employé) + 0,2% (Voir tableau)
Prime AM Chefs de cuisine « tournants »		200,70€ bruts
Prime Chefs Gérants « tournants »		307,40€ bruts
Prime de remplacement du Resp de restaurant (Mini 1 semaine)		124,35€ & 25,3€ jour
Prime d'habillement		0,53€ (reconduit)
Prime de reconduction de contrat AM non RU		151,50€ (reconduit)
Prime de reconduction de contrat RU		1,5% salaire annuel
Prime de reconduction de contrat RS		1% salaire annuel
Prime de blanchissage tournant tous statuts		54,10€ nets au 1 ^{er} mars 2020
Prime de blanchissage linge professionnel		21,75€ nets (Au prorata) au 1 ^{er} mars 2020
Prime de Cooptation tous statuts jusqu'au 31/12/2020		500€ bruts
Monétarisation CET (Solde 12 jours épargnés)		Seuil déclenchement – 3 jours
Prime Maître Apprentissage		225€ bruts
Passage 1 ^{ère} année, 2 ^{ème} année et obtention du diplôme.		

Prime de fidélisation transitoire (fin octobre 2022)
Pour les années 2020, 2021 et 2022 (Encadrement)

De 1 à 6 ans d'ancienneté Groupe	0€
De 7 à 14 ans d'ancienneté Groupe	120€ bruts
De 15 à 24 ans d'ancienneté Groupe	240€ bruts
De 25 à 34 ans d'ancienneté Groupe	360€ bruts
A partir de 35 ans d'ancienneté Groupe	480€ bruts

L'ancienneté s'apprécie au 30 septembre de l'année considérée et la prime est versée sur le bulletin de paie du mois d'octobre.

Règles et dates à retenir

Jours RTT

Durée minimale du congé :
Vous devez prendre vos congés d'été entre le 1^{er} mai et le 31 octobre. (année).
Durée maximum du congé :
20 jours ouvrés continus du 1^{er} mai au 31 octobre de la même année.
Date limite des congés de fractionnement ou hiver :
30 avril de l'année en cours.
Date limite des congés ancienneté
31 décembre de l'année en cours.
Vous avez droit à 25 jours de congés payés ouvrés par an.

Tous vos jours RTT devront être pris avant le 31 décembre sauf dérogation contraire.
Affichage du planning des CP 2019/2020. Au plus tard le 31 mars 2020.

1 ^{ère} semaine de congés payés	2 ^{ème} semaine de congés payés	3 ^{ème} semaine de congés payés	4 ^{ème} semaine de congés payés	5 ^{ème} semaine de congés payés	R.T.T. Employeur (Tous Statuts)	R.T.T. Salarié

Le compte épargne temps peut être alimenté au maximum de 5 congés payés par an. (Employés)

Relevé de compte épargne temps au 31/12/2020
CET dont le solde est supérieur à 10 jours, possibilité de monétarisation de 50% des jours épargnés.

RTT déposés	Congés ancienneté déposés	Ancien solde	Nouveau solde

Mutuelle GRAS SAVOYE
TSA 84256 77283 AVON CEDEX
Téléphone : 09.72.72.23.00

Mail : elior.sante@grassavoye.com

Rendez-vous sur : espace-client.grassavoye.com
(Application mobile « santé »)
App store -Google play & windows Store

Révision des minimas au 1^{er} juin 2020 des personnels de l'ensemble des statuts.

Niveaux	Taux horaires	151,66 S. Base	130,00 S. Base	104,00 S. Base	86,66 S. Base
I	10,15	1539,35€	1319,50€	1055,60€	879,60€
II	10,21	1548,55€	1327,39€	1061,91€	884,86€
III	10,36	1571,30€	1349,89€	1077,51€	897,86€
IV	10,53	1597,09€	1368,99€	1095,20€	912,59€
V	10,93	1657,75€	1420,99€	1136,79€	947,25€



Niveaux	VI	VII	VIII	IX	Salaire annuel mini	Salaire mensuel mini
					22 477,52€	1729,04€
					24 212,63€	1862,51€
					26 282,88€	2021,76€
					34 012,03€	2616,31€

Révision des salaires de 1,1% - Révision des primes des personnels de statut Employé au 1^{er} janvier 2020

Augmentation Générale	1,1 % au 1 ^{er} janvier 2020
Prime « Tournant » Employé – temps complet	133€ bruts
Prime de blanc. (A destination des « tournants »)	54,10€ net au 1 ^{er} mars 2020 (prorata)
Prime de remplacement des responsables de restaurant (Employé)	124,35€ bruts semaine et 25,30 € bruts / jour à compter du 1 mars 2020
Prime d'Activité Continue. (Tous statuts confondus)	56,10 € bruts au 1 ^{er} mars 2020
Indemnité nettoyage (linge non pris en compte)	21,50€ bruts (prorata)
Prime de détachement	14€ bruts
Prime de reconduction de contrat (Sur site concerné)	137€ bruts (ancienneté 4 mois)
Congés Seniors plus de 60 ans. (Tous statuts confondus)	1 jour de congé supplémentaire par an
Prime de remplacement du Chef de Cuisine	80,90€ bruts hebdo et 16,60€ bruts par jours supplémentaires à compter du 1 ^{er} mars 2020.
Jours enfants malades et handicapés (Inchangé)	5 jours par an payés à 100% pour des parents d'enfants handicapés (sur justificatif du handicap de l'enfant) 3 jours par an payés à 100% pour enfant malade de moins de 12 ans (Limite d'âge) et sous condition d'un an d'ancienneté.
1 congé supplémentaire à destination des salariés en situation de handicap. Pour en bénéficier ; faire partie des effectifs au 31 décembre 2020 et ne devra pas cumuler 6 mois d'absence cumulée.	

Avec SUD, construisez votre avenir !

LA VIE EST UN RISQUE
Celui qui n'a pas risqué n'a pas vécu

Adhérez à SUD



94/96, rue Victor Hugo
BAT A ou B, 2e étage
94200 IVRY SUR SEINE
email :

sud.elioentreprises@gmail.com
sud.encadrement@gmail.com



Site Web : www.idf-sud-elior.com

<https://www.facebook.com/sud.elioentreprises.3>